



FONDATION
A et P SOMMER

SOUS L'ÉGIDE DE LA FONDATION DE FRANCE

Fermes pédagogiques en France

Une enquête de la Fondation
Adrienne et Pierre Sommer

avril 2023



Phénomène massif qu'il est difficile de ne pas remarquer lorsqu'on circule un peu dans le pays, les fermes pédagogiques connaissent un fort développement en France. Un quadruplement du nombre de structures a été observé entre 1994 et 2002 et la tendance à la hausse s'est poursuivie depuis.

Ces fermes pédagogiques sont une réalité. Elles répondent à un besoin et visent des objectifs clairement identifiés. La Fondation Adrienne et Pierre Sommer a souhaité mieux cerner cette réalité et, chemin faisant, mettre au jour d'éventuels freins au développement et proposer des pistes de réflexion. Elle a dans ce but mené à bien une enquête, pour identifier leurs profils et leurs missions. En octobre 2022, 200 fermes pédagogiques implantées dans toutes les régions de France ont répondu à un questionnaire détaillé. L'analyse des réponses est significative : en voici les principaux enseignements.

Les fermes pédagogiques : de quoi parle-t-on ?

Sur le papier, une définition très simple

Il y a une vingtaine d'années, face à l'expansion du phénomène, les ministères chargés de l'Education Nationale, de l'Agriculture et de la Pêche, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement et de la Jeunesse et des Sports ont jugé nécessaire de définir les structures et le rôle des fermes pratiquant un accueil pédagogique en termes d'objectifs et de publics.

La circulaire interministérielle du 5 avril 2001 qui a découlé de ce travail définit une ferme pédagogique comme **« une structure présentant des animaux d'élevage et/ou des cultures, qui accueille régulièrement des enfants et des jeunes dans le cadre scolaire ou extra-scolaire et qui souhaite développer cette activité »**.

Elle distingue deux groupes de fermes pédagogiques :

• Les fermes d'animation

« Les fermes d'animation sont des fermes urbaines ou périurbaines, avec peu ou pas de production agricole commercialisée. Elles ont été créées pour accueillir prioritairement des enfants, mais leur public s'élargit de plus en plus. Ces structures disposent d'une grande diversité d'espèces animales domestiques ; la découverte de la ferme dans son environnement permet de mieux comprendre les liens ville-campagne ».

« Les deux types de structure ont en commun, outre leurs objectifs pédagogiques, une mission reconnue d'insertion sociale en accueillant tout public. Toute structure répondant à ces définitions peut prendre la dénomination de ferme pédagogique, qu'elle appartienne ou non à un réseau. »

• Les exploitations agricoles

« Les exploitations agricoles gardent leur fonction première de production et accueillent des enfants, des jeunes ou des adultes de façon régulière dans le cadre scolaire ou extra-scolaire. Elles permettent à l'enfant et à l'adulte de découvrir, à travers l'animal et les cultures, les métiers de la terre et les productions à l'échelle du consommateur. Elles permettent aux acteurs ruraux de diversifier leurs activités, participant ainsi à la multifonctionnalité de l'agriculture ».

• Les fermes mixtes

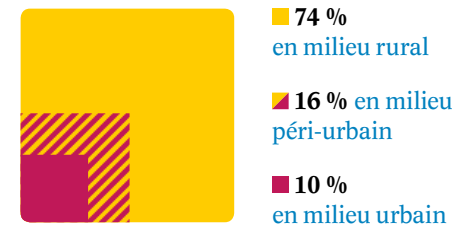
Des fermes sont dites « mixtes » lorsque leur chiffre d'affaires se partage équitablement entre les pôles animation et exploitation.

Sur le terrain, une réalité plus complexe

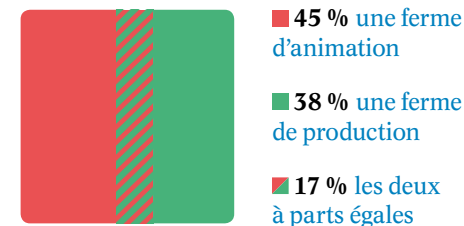
Cette définition, relativement simple et qui a le mérite d'exister, ne rend que partiellement compte de la réalité observée sur le terrain. Il n'est pas toujours facile d'entrer dans des cases administratives. Des dénominations différentes sont fréquemment rencontrées (fermes éducatives, fermes agricoles ouvertes au public, fermes itinérantes, fermes thérapeutiques, fermes d'accueil...). Par ailleurs, certains établissements remplissent une mission pédagogique mais, pour différentes raisons, ne relèvent pas de la circulaire de 2001.

D'autre part, le rattachement à une catégorie s'assortit d'obligations réglementaires pas toujours proportionnées aux moyens dont les établissements disposent et parfois inadaptées aux risques véritablement encourus par les visiteurs.

Où se situe plutôt votre ferme ?*



Comment définissez-vous votre ferme ?*



Le profil des établissements

58% des établissements ayant répondu à l'enquête sont des entreprises agricoles au sens juridique (GAEC, SCEA, EARL). 74% de ces établissements sont situés en milieu rural. Quels que soient leur statut juridique ou leur activité principale, les fermes agricoles sont majoritairement installées « à la campagne », ce qui ne surprendra pas.

45% des répondants définissent leur établissement avant tout comme une ferme d'animation, 38% comme une ferme de production proposant des activités d'animation, 17% comme étant « mixtes ». Les fermes dites d'animation sont plus susceptibles d'être en milieu urbain ou péri-urbain.

Notons que les fermes pédagogiques sont généralement des structures de taille limitée : 72% d'entre elles emploient entre 1 et 4 salariés (équivalent temps plein).

*SOURCE: enquête menée par la Fondation A. et P. Sommer auprès de 200 fermes pédagogiques en octobre 2022.

En schématisant, on a d'un côté les fermes de production, installées en milieu rural, proposant depuis longtemps des activités pédagogiques pour diversifier leurs revenus et affiliées à un réseau. A l'autre bout du spectre, on trouve les fermes d'animation au statut associatif, installées récemment en milieu urbain et péri-urbain, n'appartenant à aucun réseau. Entre les deux, toutes les nuances et toutes les variantes possibles, avec parfois des offres d'hébergement.

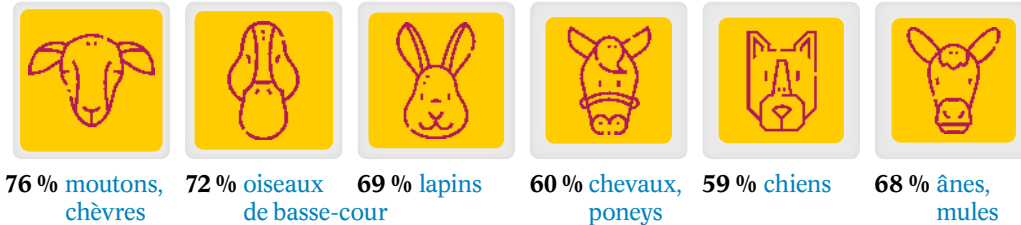
Les fermes pédagogiques : comment ça marche ?

Les publics accueillis

Les fermes pédagogiques accueillent toutes des établissements scolaires (essentiellement des classes de maternelles ou primaires), spécialisés (accueillant des personnes en situation de handicap dans des structures médico-sociales ou sanitaires), des collectivités (centre de loisirs, crèches) et des familles.

Les fermes pédagogiques reçoivent aussi des personnes âgées vivant en EHPAD, en situation d'exclusion sociale ou souffrant d'addictions.

Quels animaux votre ferme accueille-t-elle ?*



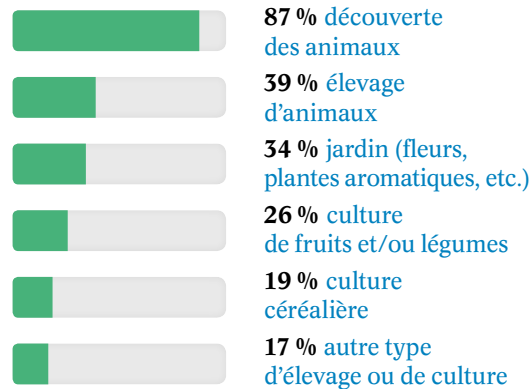
Les activités proposées

La découverte des animaux est l'activité principale des fermes pédagogiques, toutes catégories confondues. Mais elles ne font pas que ça et proposent bien d'autres choses. Les fermes de production montrent

ce qu'elles savent faire et qui est leur cœur de métier : l'élevage des animaux et la culture céréalière. Les fermes d'animation s'orientent plus volontiers vers la visite explicative de jardins, vergers et potagers. Au palmarès des animaux présents dans les fermes pédagogiques, les moutons, chèvres et oiseaux de basse-cour arrivent en tête, suivis des lapins, chevaux, poneys, chiens, ânes, mules, chats, cochons, vaches et bœufs.

Il ne suffit pas de disposer d'hectares, de bêtes, de plantes et de tracteurs pour réussir un projet de ferme pédagogique, il faut aussi savoir quoi faire avec pour

Vers quelles activités privilégiées votre ferme s'oriente-t-elle ?*

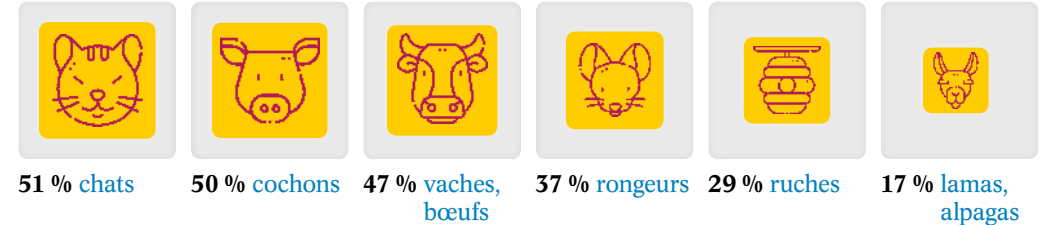


ON RÉSEAUTÉ OU PAS ?

► Il existe en France plusieurs réseaux de fermes pédagogiques, sur lesquels la Fondation s'est appuyée pour réaliser son enquête. « Bienvenue à la ferme » regroupe environ 600 établissements, « Savoir vert » compte une centaine de fermes adhérentes, principalement implantées dans le Pas-de-Calais. D'autres réseaux ont été cités au cours de l'enquête : CIVAM, Accueil paysan,

Educagri... Ces réseaux, qui rassemblent majoritairement des fermes de production, permettent de mener des actions communes, de relayer des informations et de mutualiser certaines dépenses. De fait, les fermes pédagogiques qui ne sont affiliées à aucun réseau (24% des répondants à l'enquête), si elles jouissent des avantages de l'indépendance, peuvent se retrouver pénalisées en

cas de problème, n'ayant pas de porte-voix pour défendre leurs intérêts. C'est pour pallier ce manque qu'est né en 2022 le Collectif français des fermes éducatives, pédagogiques, sociales et thérapeutiques. Ce collectif entend représenter les fermes d'animation, tant au niveau français qu'européen et se positionne comme un interlocuteur actif, identifié et officiel auprès des pouvoirs publics ●



intéresser les visiteurs ! La plupart des établissements proposent des animations basées sur l'observation des animaux et des activités de soin et de nourrissage. La biodiversité, le développement durable et l'alimentation sont des sujets d'actualité, ils sont déclinés sous des formes diverses.

Les fermes pédagogiques sont également des lieux privilégiés pour pratiquer la médiation animale : 64% des fermes d'animation développent ce type d'actions (17% seulement des fermes de production).

La formation des intervenants

Les personnes travaillant dans les fermes pédagogiques sont en très grande majorité formées et diplômées. 72% des fermes pédagogiques emploient du personnel ayant reçu une formation dans le milieu agricole ou animalier, avec des diplômes allant du BPREA (Brevet professionnel responsable d'entreprise agricole) au BTS agricole en passant par l'ACACED (Attestation de connaissances pour les animaux de compagnie d'espèces domestiques, que l'on rencontre plus fréquemment dans les fermes d'animation). Et 69% des fermes emploient du personnel ayant reçu une formation dans le secteur de l'animation ou la pédagogie, type BAFA ou des formations plus spécifiques.

*SOURCE: enquête menée par la Fondation A. et P. Sommer auprès de 200 fermes pédagogiques en octobre 2022.

Ce qui coince

Recevant du public, hébergeant des animaux, produisant des denrées alimentaires, les fermes pédagogiques se trouvent à la croisée de multiples normes et règlements pas toujours faciles à appliquer. 42 % des établissements interrogés pensent qu'au moins une des normes qui leur est imposée n'est pas adaptée à leur cas.

- Les normes liées à **la détention d'animaux**, qu'ils jugent souvent trop strictes, ne distinguent pas toujours les animaux de production et les animaux destinés aux animations des activités pédagogiques.
- Les normes relatives à **l'accueil du public** sont quant à elles parfois impossibles à mettre en œuvre dans le cadre d'une ferme traditionnelle.
- Les normes liées à **la fabrication ou la consommation de produits alimentaires** semblent à certains incohérentes et décourageantes, avec des protocoles impossibles à mettre en place et frustrants pour les visiteurs.
- Les normes concernant **la protection des sols** ou **la gestion des déchets** sont trop onéreuses et de ce fait ne sont pas toujours réalisables.
- Enfin, entre les documents obligatoires et les autorisations à obtenir d'administrations diverses, **transporter un animal** d'un lieu à un autre peut relever du parcours du combattant.



Synthèse et perspectives

L'enquête approfondie menée par la Fondation Adrienne et Pierre Sommer a permis de mieux définir le profil des différentes formes de fermes pédagogiques. Elle a également permis de mettre en relief les difficultés et les défis auxquels ces établissements sont confrontés.

Les fermes d'animation : une expansion sous contraintes

Les fermes d'animation se multiplient sur le territoire. De taille limitée, elles peuvent aisément s'inscrire dans un espace urbain ou péri-urbain et leur vocation première est l'accueil du public, à des fins pédagogiques : observation des animaux, interventions en médiation animale... En général, elles ne sont affiliées à aucun réseau – les réseaux les plus importants n'acceptant que des adhérents ayant le statut de ferme agricole. Il en résulte deux conséquences dommageables : un manque de visibilité pour le public d'une part, un accès plus problématique aux informations et règlements qui pourraient les concerner. Les fermes d'animation sont d'ailleurs celles qui se plaignent le plus des normes à respecter. Elles doivent pouvoir accueillir des personnes en situation de handicap, dans des bâtiments qui sont parfois anciens et difficiles à aménager. Concernant les animaux, elles doivent généralement respecter les réglementations strictes qui s'appliquent aux fermes d'élevage alors que leur activité n'a rien à voir.

Les fermes de production : la nécessité de diversifier une activité agricole ancienne

Implantées quasi exclusivement en milieu rural, les fermes de production ont une activité agricole qu'elles ont diversifiée en proposant des animations pédagogiques et d'autres prestations comme la vente et la dégustation de produits élaborés sur place et, parfois, un hébergement. Soucieuses de leur crédibilité auprès du monde enseignant, elles sont nombreuses à solliciter un agrément auprès du ministère de l'Éducation Nationale.

Les fermes mixtes : double statut, complexité administrative

Les fermes mixtes produisent et proposent des animations, avec une offre très diversifiée qui s'explique par leur double statut, lequel engendre une forte somme de contraintes, dans tous les domaines.

De la simple visite libre aux ateliers participatifs, en passant par la médiation animale à destination de publics fragiles, les fermes pédagogiques se retrouvent autour d'un objectif commun : la transmission de connaissances et de valeurs autour du vivant. Elles sont également idéales pour aborder concrètement toutes les questions liées au changement climatique, à l'environnement et à la protection des animaux. Mais pour qu'elles puissent donner le meilleur d'elles-mêmes et pleinement remplir les missions qu'elles se sont données, il faudrait probablement les aider en réfléchissant à un cadre réglementaire plus adapté.



Avec l'animal, vers la vie

Créée en 1971 par Adrienne et Pierre Sommer, la Fondation agit pour le développement de la médiation animale par l'information, la recherche et le financement d'initiatives de terrain.

La Fondation Adrienne et Pierre Sommer met également en œuvre de nombreuses actions destinées à sensibiliser les enfants à la question animale et favoriser leur découverte des animaux domestiques et familiers. En particulier, elle encourage l'essor des fermes pédagogiques.

Sous l'égide de la Fondation de France, elle a soutenu depuis 2003 plus de 1000 projets, pour un montant global de 10 millions d'euros.



www.fondation-apsommer.org
contact@apsommer.org